

PUBLIÉ LE 22/02/2024 - MIS À JOUR LE 25/08/2025

Difficultés d'approvisionnement en méthylphénidate : l’ANSM publie des recommandations pour les pharmaciens

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Actualisation du 25/08/2025

Retrouvez toutes les informations sur la disponibilité des médicaments psychotropes dans le dossier Santé mentale.

Actualisation du 18/03/2025

Tous les dosages de Ritaline sont disponibles normalement, y compris Ritaline LP 40 mg.

Pour rappel :

- Consultez la mise à jour de la recommandation à destination des pharmaciens concernant les médicaments à base de méthylphénidate (04/11/2024)

À noter en cas de remplacement de Concerta LP et ses génériques par un autre médicament à base de méthylphénidate : chez les patients ayant des antécédents d'acidité gastrique, un traitement par antagonistes des récepteurs H2, par inhibiteurs de la pompe à protons, ou un traitement antiacide, Concerta LP doit être remplacé par Ritaline LP.

Actualisation du 04/11/2024

Dans le contexte des difficultés d'approvisionnement de Concerta LP et ses génériques (tous dosages), nous mettons à jour notre recommandation permettant le remplacement par les pharmaciens, sans présentation d'une nouvelle ordonnance par le patient.

Pour assurer la continuité de traitement des patients traités par ces médicaments, à titre exceptionnel et temporaire et si Concerta LP et ses génériques ne sont pas disponibles, les pharmaciens pourront dispenser un autre médicament à base de méthylphénidate :

- **Concerta LP 18 mg ou ses génériques** - remplacement par
  - Medikinet 10 mg matin + Medikinet 10 mg le midi (soit cinq heures après la première dose)
  - *ou* Ritaline LP 20 mg le matin
- **Concerta LP 36 mg ou ses génériques** - remplacement par
  - Medikinet 20 mg matin + Medikinet 15 mg le midi (Médikinet 10 mg + Medikinet 5 mg) (soit cinq heures après la première dose)
  - *ou* Ritaline LP 20 mg le matin + Ritaline LP 10 mg le midi
- **Concerta LP 54 mg ou ses génériques** - remplacement par :
  - Medikinet 30 mg matin + 20 mg le midi (soit cinq heures après la première dose)
  - *ou* Ritaline LP 30 mg le matin + Ritaline LP 20 mg le midi.

À noter en cas de remplacement : les cinétiques de libération du méthylphénidate peuvent différer entre ces médicaments ; aussi, le patient doit être informé que l'atténuation des symptômes au cours de la journée peut être différente de celle obtenue avec le traitement habituel du patient. Le pharmacien doit également conseiller à son patient de consulter son médecin en cas d'effet indésirable ou de symptôme qu'il jugerait inhabituel. La posologie pourra alors être adaptée par le médecin, en fonction de la réponse du patient.

Les médicaments Ritaline LP 10 mg 20 mg et 30 mg ne sont plus concernés par les tensions d'approvisionnement et sont de nouveau disponibles. La remise à disposition de la Ritaline LP 40 mg est progressive.

- Consultez la mise à jour de la recommandation à destination des pharmaciens concernant les médicaments à base de méthylphénidate (04/11/2024)

Plusieurs médicaments contenant du méthylphénidate sont en forte tension d'approvisionnement voire en rupture de stock comme Quasym LP et Ritaline LP 10mg et 20mg et son générique Méthylphénidate Arrow LP 10 mg, 20 mg, 30 mg et 40 mg.

Dans ce cadre, en lien avec les associations de patients et les professionnels de santé, nous demandons aux médecins de ne plus initier de traitement avec un des médicaments en tension ou en rupture listés ci-dessus, jusqu'à leur remise à disposition normale. Dans le même temps, nous mettons en place des actions pour assurer la continuité de traitement des patients traités par ces médicaments.

De plus, nous permettons aux pharmaciens, à titre exceptionnel et temporaire, et si le médicament initialement prescrit n'est pas disponible, de délivrer un autre médicament à base de méthylphénidate, sans présentation d'une nouvelle ordonnance.

Les médicaments à base de méthylphénidate sont indiqués dans la prise en charge du trouble déficit de l'attention

avec ou sans hyperactivité (TDAH) et de la narcolepsie :

- Quasym LP 10 mg, 20 mg et 30 mg (Takeda) ;
- Ritaline 10 mg, comprimé sécable (InfectoPharm France) ;
- Medikinet 5 mg, 10 mg 20 mg 30 mg et 40 mg (Biocodex) ;
- Concerta LP 18 mg, 36 mg et 54 mg (Janssen) et ses génériques Méthylphénidate Biogaran LP 18 mg, 36 mg et 54 mg , Méthylphénidate EG LP 18 mg et 54 mg, comprimé à libération prolongée et Méthylphénidate Viatris LP 18 mg, 36 mg et 54 mg ;
- Ritaline LP 10 mg 20 mg 30 mg et 40 mg (InfectoPharm France) et son générique Méthylphénidate Arrow LP 10 mg 20 mg 30 mg et 40 mg.

Depuis quelques mois, des difficultés d'approvisionnement sont signalées au niveau mondial sur plusieurs spécialités à base de méthylphénidate. En France, elles concernent en particulier les médicaments Quasym LP et Ritaline LP et ses génériques. Dans l'ensemble, les laboratoires expliquent ces tensions par une augmentation globale de la demande et des capacités de production limitées. De plus, le laboratoire Takeda doit remettre en conformité un site de fabrication de la spécialité Quasym LP, et le laboratoire Arrow a rencontré un incident sur du matériel de production de son générique.

Afin de réguler les approvisionnements et prévenir une rupture sèche de ces médicaments, des mesures de contingentement ont été mises en place dès que des difficultés ont été identifiées. Les exportations de ces médicaments par les grossistes-répartiteurs sont actuellement interdites.

En complément, nous demandons aux prescripteurs de ne plus initier de traitement par Quasym LP, Ritaline LP 10 mg et 20 mg et son générique Méthylphénidate Arrow LP 10mg, 20mg, 30mg et 40mg, jusqu'à ce que la situation s'améliore. Nous permettons également aux pharmaciens de remplacer un médicament indisponible par un autre médicament disponible selon les modalités ci-dessous.

Recommandation pour les pharmaciens

Ritaline LP 10 mg et 20 mg et son générique Méthylphénidate Arrow LP 10 mg, 20 mg, 30mg et 40 mg, Quasym LP (tous dosages), sont en forte tension d'approvisionnement, voire en rupture.

Tous les dosages de Medikinet sont en revanche disponibles en quantité suffisante pour permettre la couverture des besoins, y compris ceux des patients actuellement traités par Quasym LP et Ritaline LP 10 mg et 20 mg ou son générique.

À savoir : les stocks de Ritaline LP 40 mg permettent de couvrir les besoins des patients traités par Méthylphénidate Arrow LP 40mg.

Vous pouvez donc, à titre exceptionnel et temporaire, délivrer l'un des médicaments en stock, en remplacement d'un des médicaments prescrits indisponibles, selon les modalités détaillées ci-après, **sans présentation d'une nouvelle ordonnance**, et sous réserve que le médicament délivré en remplacement permette l'administration de la posologie prescrite.

Médicament prescrit	**Médicament pouvant être délivré en remplacement**
Quasym L.P. 10 mg, 20 mg ou 30 mg, gélule à libération modifiée	Medikinet 10 mg, 20 mg ou 30 mg, gélule à libération modifiée

Ritaline L.P. 10 mg et 20 mg, gélule à libération prolongée Ou le générique : Méthylphénidate Arrow LP 10 mg, 20 mg ou 30 mg, gélule à libération prolongée	Medikinet 10 mg, 20 mg ou 30 mg, gélule à libération modifiée

Si vous procédez à ce remplacement :

- Le dosage de Medikinet délivré en remplacement devra correspondre au dosage de la spécialité prescrite, y compris lorsque plusieurs dosages sont prescrits pour atteindre la posologie requise ;
- Inscrivez sur l'ordonnance le nom du médicament délivré et informez le prescripteur par tout moyen ;
- Prévenez le patient du remplacement et conseillez-lui de contacter son médecin en cas d'effet indésirable ou d'apparition d'un symptôme qu'il jugerait inhabituel ;
- Informez les patients que compte tenu des cinétiques de libération du méthylphénidate différentes entre ces spécialités, la couverture des symptômes au cours de la journée peut être différente de celle obtenue avec son traitement habituel ;
- Recommandez aux patients de prendre le médicament de remplacement (Medikinet, gélule à libération modifiée) pendant ou après les repas ;
- Informez les patients qui étaient traités par Méthylphénidate Arrow que Medikinet contient un excipient à effet notoire, le saccharose, que Méthylphénidate Arrow ne contient pas.

Information pour les patients

En raison de fortes tensions d'approvisionnement voire de ruptures de stock, votre pharmacien pourra vous délivrer du Medikinet, un autre médicament à base de méthylphénidate, si vous, ou votre enfant, êtes actuellement traité(e)s par Ritaline LP 10 mg ou 20 mg et son générique Méthylphénidate Arrow ou par Quasym LP (tous dosages).

Concernant le Medikinet qui vous est donné en remplacement, vous devez savoir que :

- Medikinet contient l'excipient saccharose. Cet excipient est également présent dans Quasym et Ritaline LP. En revanche, il n'est pas présent dans le médicament Méthylphénidate Arrow. En effet, les excipients peuvent varier entre les médicaments. Si vous êtes intolérant ou allergique au saccharose, parlez-en à votre pharmacien ;
- Prenez le médicament Medikinet pendant ou après un repas ;
- Medikinet étant un médicament différent de celui que vous ou votre enfant prenez d'habitude, il est possible que son efficacité sur vos symptômes ne soit pas complètement la même au cours de la journée que celle procurée par votre traitement habituel ;
- Enfin, le remplacement de votre médicament indisponible par un autre médicament à base de méthylphénidate peut provoquer des effets indésirables. Contactez votre médecin en cas de survenue d'effets indésirables ou d'apparition d'un symptôme inhabituel.

Déclarer un effet indésirable

Recommandations du 30/10/2024 à l'attention des pharmaciens concernant les spécialités à base de méthylphénidate

REMISE À DISPOSITION

PUBLIÉ LE 21/06/2022 - MIS À JOUR LE 17/06/2026

Méthylphénidate Viatris LP, comprimé à libération prolongée – [méthylphénidate (chlorhydrate de)]

REMISE À DISPOSITION

PUBLIÉ LE 13/11/2025 - MIS À JOUR LE 24/08/2026

Méthylphénidate EG LP 18 mg, comprimé à libération prolongée – [méthylphénidate (chlorhydrate de)]